

AAES - ACTIVITÉS DE FORMATION

Formation Compétences Clés - SIEG

I – Présentation de la structure

Adresse : 103 boulevard de la République – 59240 Dunkerque

Directrice Générale : Cécile CHARLET

Cadre technicien : Didier DAVOLI

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

SIEG Compétences Clés 2020 : nos formations s'inscrivent dans le cadre des actions du plan de formation du Conseil Régional des Hauts de France qui a comme volonté de lutter contre les exclusions sociales, professionnelles et culturelles liées à l'absence de savoirs fondamentaux.

Il se réfère au cadre de référence européen relatif aux compétences clés pour l'Éducation et la formation tout au long de la vie et au cadre de référence européen relatif aux langues (CECRL).

Ces programmes ont pour enjeux principaux de :

Contribuer à l'autonomie de chaque personne dans sa vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Mettre à disposition d'un socle de savoirs de base facilitant l'insertion des personnes et leur évolution sociale et professionnelle. Permettre au public éligible d'obtenir la certification CLÉA et de valider un projet professionnel réaliste. Nous organisons des séances de formation aux 8 compétences clés européennes en lien avec le Référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP) et le référentiel CLÉA constitué de 7 grands domaines de compétences :

1. Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
2. Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
3. Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
4. Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
5. Apprendre à apprendre tout au long de la vie
6. Maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.
7. Maîtriser les gestes et postures et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

Le SIEG comprend 3 programmes mis en œuvre à l'AAES activités de formation :

Le programme « Se former pour lire, écrire, agir » vise à permettre à la population de la région Hauts-de-France : de bénéficier de solutions adaptées et individualisées par rapport aux savoirs

fondamentaux : acquisition d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base autour notamment du « savoir lire, écrire et compter », de lever les freins à une insertion professionnelle, d'acquérir les bases en matière de savoir-être afin d'intégrer un collectif de formation et de travail.

Le programme « Dynamique vers l'emploi » comprend 3 objectifs pédagogiques, mobilisables et cumulables suivant les besoins identifiés des personnes:

L'acquisition de CLÉA : évaluation initiale, parcours de formation (7 domaines) et évaluation finale

L'acquisition de la compétence à s'orienter

L'acquisition des Soft Skills (compétences sociales et savoir être)

Le programme « Langues Etrangères » répond aux besoins de personnes relevant de parcours de Français Langue Etrangère (FLE). Cette prestation a pour objectif de proposer une réponse formation adaptée à des publics relevant du FLE, c'est-à-dire ayant été scolarisés dans leurs pays d'origines et dans leurs langues maternelles et apprenant le français en tant que langue étrangère.

Habilitations et publics :

Evaluation initiale et finale CLÉA SOCLE : UROF / COPANEF / CERTIFPRO

Evaluation CLÉA NUMÉRIQUE : UROF / COPANEF / CERTIFPRO

Référencement : DATADOCK

Label qualité : OPQF et QUALIOPi depuis janvier 2021

Mandataire pour le Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) du Conseil Régional des Hauts de France.

Public visé par le SIEG : demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), personnes reconnues travailleurs handicapés, bénéficiaires du revenu de solidarité active (R.S.A.), adultes de plus de 45 ans diplômés ou expérimentés dans un domaine ne correspondant pas ou plus aux secteurs porteurs du marché du travail, publics en suite de parcours du PRF. Pour la formation FLE, le public (sauf citoyen de l'Espace économique Européen) sera constitué des personnes ayant un Contrat d'Accueil et d'Intégration et ayant déjà bénéficié de la formation linguistique prévue dans ce cadre.

Hors SIEG nous avons également accueilli en 2020, des salariés de l'AAES (éducateurs, cadres, maîtresses de maison...) qui ont souhaité, dans le cadre du plan de développement des compétences, se former dans le domaine du numérique, nous avons proposé différents modules : Word, Excel, la messagerie, power point, Media Player. Des salariés en contrat aidé d'autres structures d'insertion du territoire ont également participé à cette formation dans le cadre d'un financement individuel, employeur ou OPCO.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Pour la période du 1/01/20 AU 31/12/20 :

FLE : 24 personnes ont participé à cette formation pour un total de 5244 heures stagiaires réalisées en centre.

Se former pour lire, écrire, agir (LEA) : 29 personnes ont participé à cette formation pour un total de 7115 heures stagiaires réalisées en centre.

Dynamique vers l'emploi (DVE/CLEA) : 25 personnes ont participé à cette formation pour un total de 9726 heures réalisées en centre et 2700 heures réalisées en entreprise.

ETP de la structure : 4.85 ETP

- 4 animateurs de formation
- 1 monitrice d'atelier

Formations suivies en 2020 par les salariés de l'établissement :

2 salariés ont suivi la formation : Gestion de conflit.

1 salarié a suivi la formation : SST.

A noter que d'autres formations étaient prévues pour certains salariés mais elles ont été annulées ou seront reportées à cause de la crise sanitaire COVID – 19.

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Pour la période du 1/01/20 AU 31/12/20 : SIEG Dynamique vers l'emploi 37% des heures engagées, SIEG se former pour lire, écrire, agir 53% des heures engagées, SIEG FLE 53% des heures à engagées. Les parcours engagés sur 2020 se poursuivront sur 2021 avec des possibilités de continuités de parcours sur la volumétrie 2020.

Budget prévisionnel 2020 arrêté par le financeur :

SIEG Dynamique vers l'emploi : 73 086.93 €

SIEG Se former pour lire, écrire, agir : 108 336.37 €

SIEG FLE : 44 296.03 €

III – Comparatif avec les références initiales du projet

78 stagiaires ont été accueillis en formation Compétences Clés 2020 toutes actions confondues.

Certification CLÉA : sur les 25 stagiaires inscrits sur la formation Dynamique vers l'emploi 28% ont obtenu la certification totale, 52% ont obtenu une certification partielle, et 30% ont été absents à l'évaluation (sortis pour motifs d'emplois ou problèmes personnels)

25% de Retour à l'emploi ou d'intégration en formation qualifiante : sur les 25 stagiaires sortis de la formation Dynamique vers l'emploi 2020.

Les stagiaires sont orientés par la mission locale, le pôle emploi, le PLIE, les MDE, le département du Nord, les parcours adultes et jeunesse de l'AAES.

IV – Faits marquants en 2020

Crise sanitaire COVID – 19

Lors de la crise sanitaire et du confinement total de mars à mai 2020, nous avons été fortement impactés, en effet, les parcours de formation ont été suspendus pendant 3 mois avec les répercussions financières liées à la perte de production d'heures stagiaires. Les stagiaires eux étant indemnisés pendant le confinement mais pas notre organisme. Nous pouvons féliciter l'équipe de formation et le secrétariat qui ont su rester mobilisés face à cette crise et en juin, à la reprise des formations, à la réorganisation des parcours de formation en centre et en entreprise, à la remobilisation des stagiaires, à la mise en place des protocoles sanitaires. Du fait de l'interruption des réunions d'information collective pour les publics qui ont normalement lieu tous les lundis, nous avons rencontré des difficultés de sourcing pour nos formations SIEG et avons été en manque de public, à cela est venu s'ajouter le protocole sanitaire, les règles de distanciation dans les salles de formation qui ont impacté à la baisse notre capacité d'accueil en simultanée, divisant par 2 le nombre de stagiaires.

La certification QUALIOP1 :

La certification QUALIOP1 nous a été délivrée à la suite d'un audit organisé en décembre 2020 par l'organisme habilité par l'état « ISQ ». Cet audit a duré 2 jours au total en présentiel sur nos 2 sites de formation. En amont de cet audit, l'ensemble de l'équipe des activités de formation s'était préparée pendant 6 mois pour répondre favorablement aux 7 critères du référentiel national qualité. Cela a finalement été rendu possible par l'investissement et le travail collaboratif entre tous les professionnels sur la recherche, la capitalisation de données et surtout la mise à jour et la rédaction de processus réglementaires décrivant l'ensemble de nos actions effectuées à la fois pour l'information auprès du grand public et pour les actions de formation auprès de nos stagiaires. Afin de compléter et de consolider notre offre envers le public en situation de handicap, nous avons réalisé notre processus handicap avec notre partenaire HELIOS (spécialisé dans l'audit d'accessibilité de nos locaux et d'un livret d'accessibilité du grand public), et nous avons souhaité avoir un Référent Handicap formé à ce sujet au sein des activités de formation.

Aujourd'hui, avec l'obtention de cette certification, les Activités de Formations de l'AAES ne sont donc plus considérées comme un « Organisme de Formation » mais comme un « Organisme Prestataire au service de l'Etat. »

Une prochaine étape est désormais prévue en avril 2022, elle consistera en un audit de surveillance qui vérifiera que l'ensemble du référentiel est toujours respecté au sein de notre organisme.

V – Les perspectives pour 2021

La possibilité d'une crise sanitaire rend difficile toute projection. Il conviendra de permettre aux activités de se dérouler dans les meilleures conditions si le contexte sanitaire est dégradé et de se mobiliser pour atteindre ou se rapprocher au plus près des objectifs fixés dans le cahier des charges.

Une réflexion sur la capacité de nos publics à bénéficier d'une FOAD et sur les moyens associatifs à mobiliser pour leur permettre d'accéder à ce mode d'enseignement est à conduire.

Il convient de prendre en considération le fait que l'appel à projet arrive à son terme en 2022, une analyse des conditions de déroulement de la prestation dans le cadre du présent marché.

Formation Restauration

I – Présentation de la structure

Adresse : 89 Rue Adolphe Geeraert – 59240 Dunkerque

Directrice Générale : Cécile CHARLET

Cadre technicien : Didier DAVOLI

Synthèse du projet d'établissement (ou de service) :

Ce programme de formation concourt à la montée en qualification des publics faiblement ou non qualifiés et à la satisfaction des besoins socio-économiques.

Il vise l'accès à des certifications inscrites au RNCP dont la mise en œuvre se traduit par des formations au titre professionnel :

- Agent de restauration.

Ce programme doit permettre l'obtention d'une validation de niveau V, et d'occuper un emploi dans le domaine professionnel concerné.

En 2020 nous avons également mis en œuvre une session de formation Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) : préparer en assemblage des hors d'œuvres et des desserts et des préparations de type snacking pour 2 maîtresses de maison de l'AAES (obtention du certificat pour ces 2 personnes) et une session de formation Titre Professionnel Agente de restauration pour 1 maîtresse de maison qui a validé cette certification.

Et nous avons également accueilli des maîtresses de maison, éducateurs, chefs de service lors de différentes sessions de formation HACCP dans le cadre du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) des différents établissements du parcours enfance-jeunesse de l'AAES.

Habilitations :

Nous disposons de l'habilitation délivrée par la DREETS sur le plateau technique en tant que centre d'examens.

Afin de pouvoir dispenser la formation, nous répondons à l'appel d'offre du Conseil Régional des Hauts de France « Programme Régional de Formation (PRF), relatif à la formation professionnelle ainsi qu'au marché du Pôle Emploi.

Public visé :

Le titre professionnel s'adresse à des demandeurs d'emploi dont les prérequis permettent un accès direct à la certification. Le niveau acquis du stagiaire à l'entrée doit être inférieur à celui du niveau

visé par la certification, à l'exception des stagiaires titulaires d'une certification obsolète et/ou qui aspire à une reconversion professionnelle.

Obligations (activité à réaliser en nombre et en taux) :

Les résultats attendus inscrits au cahier des charges sont :

- 80% de réussite à l'examen
- 60% de diplômés
- 60% de taux d'insertion professionnelle en lien avec le domaine concerné.

Pour le titre d'agent de restauration nous répondons aux bons de commandes de la Région pour des parcours de 490 heures en centre et 210 heures en entreprise

ETP de la structure : 1 ETP

Formations suivies en 2020 par les salariés de l'établissement : Néant

II – Activité réalisée

Volume d'activité :

Pour le Titre Professionnel Agent de restauration :

Nous avons accueilli 22 personnes en formation sur la convention Région 2019/2020 et 1 personne en formation individuelle dans le cadre d'une reconversion professionnelle (CSP) sur un financement OPCO.

Nous avons réalisé :

13712 heures stagiaires en centre soit 777 heures de plus qu'en 2019.

4159 heures stagiaires en entreprise soit 863 heures de moins qu'en 2019, cette baisse est liée au 1^{er} confinement et l'annulation des périodes d'immersion en entreprise.

En sachant qu'une action démarrée en 2020 s'est terminée en février 2021.

Budget prévisionnel 2020 arrêté par le financeur :

Sur ces actions 2020 nous ne disposons pas d'un budget arrêté par un financeur. Après avoir répondu aux appels d'offre, et être attributaire des offres, nous disposons en fonction des bons de commande successifs d'un volume d'heures à réaliser, comme exposé ci-dessus. C'est à partir des bons de commande des financeurs que nous connaissons le nombre de parcours à réaliser au cours de l'exercice.

III – Comparatif avec les références initiales du projet

Résultats sur la validation du Titre professionnel Agent de Restauration :

Lieu de validation : AAES Formation. Nous n'avons organisé que 2 sessions d'examen en 2020.

Suivi stagiaire en formation	Nbre	%	Résultat de la validation	Nbre	%
Stagiaires prévus	21	100	Stagiaires présents à l'examen	19	100
Stagiaires inscrits	21	100	Stagiaires reçus à l'examen	16	85
Stagiaires présents	19	91	Validation totale	16	85
Stagiaires absents	2	9	Validation partielle CCP	2	15
			Stagiaires recalés	0	0

Insertion à l'emploi

- Nombre d'emplois à l'issue des formations Agent de restauration : 8 sur 19 stagiaires ayant participé assidument aux formations soit un taux de sorties positives de 43%
- Nature des emplois : CDD – de 6 mois / CDD + de 6 mois / CDI / Contrat d'apprentissage

IV – Faits marquants en 2020

Nous sommes retenus dans le marché PRF dans un groupement d'organismes HEPTA+ pour 3 ans (fin du marché décembre 2020). Les commandes de la Région ont permis de maintenir une activité constante tout au long de l'année 2020 grâce notamment à l'abondement de l'état dans le cadre du Plan d'Investissement des Compétences (PIC) et ce malgré la crise sanitaire COVID – 19.

Crise sanitaire COVID – 19

Lors de la crise sanitaire et du confinement total de mars à mai 2020, nous avons été fortement impactés, en effet, les parcours de formation ont été suspendus pendant 3 mois avec les répercussions financières liées à la perte de production d'heures stagiaires. Les stagiaires eux étant indemnisés pendant le confinement mais pas notre organisme. Nous pouvons féliciter l'équipe de formation et le secrétariat qui ont su rester mobilisés face à cette crise et en juin, à la reprise des formations, à la réorganisation des parcours de formation en centre et en entreprise, à la remobilisation des stagiaires, à la mise en place des protocoles sanitaires. Malgré cette situation difficile, nous notons un taux de réussite aux examens de 85% au-delà de l'objectif fixé par le financeur.

La certification QUALIOPI :

La certification QUALIOPI nous a été délivrée à la suite d'un audit organisé en décembre 2020 par l'organisme habilité par l'état « ISQ ». Cet audit a duré 2 jours au total en présentiel sur nos 2 sites de formation. En amont de cet audit, l'ensemble de l'équipe des activités de formation s'était préparée pendant 6 mois pour répondre favorablement aux 7 critères du référentiel national qualité. Cela a finalement été rendu possible par l'investissement et le travail collaboratif entre tous les professionnels sur la recherche, la capitalisation de données et surtout la mise à jour et la rédaction de processus réglementaires décrivant l'ensemble de nos actions effectuées à la fois pour l'information auprès du grand public et pour les actions de formation auprès de nos stagiaires. Afin de compléter et de consolider notre offre envers le public en situation de handicap, nous avons réalisé notre processus handicap avec notre partenaire HELIOS (spécialisé dans l'audit d'accessibilité de nos locaux et d'un livret d'accessibilité du grand public), et nous avons souhaité avoir un Référent Handicap formé à ce sujet au sein des activités de formation.

Aujourd'hui, avec l'obtention de cette certification, les Activités de Formations de l'AAES ne sont donc plus considérées comme un « Organisme de Formation » mais comme un « Organisme Prestataire au service de l'Etat. »

Une prochaine étape est désormais prévue en avril 2022, elle consistera en un audit de surveillance qui vérifiera que l'ensemble du référentiel est toujours respecté au sein de notre organisme.

Les « ateliers cuisine » Prévention spécialisée, Prévention Technique en restauration :

Afin de développer la notion de parcours au sein de l'AAEs et de renforcer la transversalité entre parcours et services, nous avons organisé des ateliers cuisine (début et fin 2020) au sein de notre restaurant d'application LE CATALPA. Ces ateliers ont permis aux équipes d'accueillir des jeunes décrocheurs scolaires suivis par les éducateurs de la prévention spécialisée et de leur proposer un support professionnel, de découvrir les métiers de la restauration. Le travail réalisé a consisté à mobiliser les jeunes sur l'organisation en amont de l'atelier : choix des menus, liste de ingrédients, achats des denrées, et le jour J de fabriquer le repas de A à Z, d'accueillir et de servir les convives. Les jeunes ont découvert et mis en pratique des gestes professionnels, des techniques culinaires, le respect des règles d'hygiène, les opérations de nettoyage, le dressage d'une table... Ce fut une réussite totale ! Merci aux membres de l'équipe d'avoir mis leurs compétences professionnelles au service des jeunes et du service de prévention spécialisée.

V – Les perspectives pour 2021

L'AAES espère que le nouvel appel d'offre de la Région lui permettra de poursuivre son activité de formation en restauration. Nous avons répondu à d'autres formations directement en lien avec les activités d'acquisitions des savoirs de base développées au titre du SIEG.

En fonction de la réponse de la Région, l'association sait qu'elle aura à mener une réflexion autour de l'activité de restauration, des locaux dans lesquels l'activité est réalisée et qui n'offrent plus des conditions optimales d'accueil.



Association d'Action Educative et Sociale

41, Rue du Fort Louis 59140 Dunkerque
CS 790014 – 59951 Dunkerque Cedex 01

Téléphone : **03.28.29.22.70**

Fax : **03.28.29.11.40**

www.aaedk.org